Comme toute culture émergente, les musiques électroniques n'avaient pas bonne presse à leurs débuts, trainant une réputation sulfureuse. Même s'il reste encore du chemin à faire, elles sont aujourd'hui bien mieux acceptées par l'environnement politico-culturel, qui a pris conscience de leur place primordiale dans le rayonnement culturel français à travers le monde. À tel point qu'elles sont aujourd'hui pleinement intégrées dans les dispositifs d'aide, aussi bien publics que professionnel. De la production à la diffusion, en passant par la promotion, l'enregistrement, la résidence ou l'export, tous les aspects sont couverts. Il serait dommage de ne pas en profiter !

Les organismes professionnels et les collectivités

Nombreux sont les organismes professionnels qui proposent des aides. Le site monprojetmusique.fr recense la majeure partie de ces aides, en vous guidant selon vos besoins.

Pourquoi demander des aides ?

- Pour en savoir plus, consultez monprojetmusique.fr

- ADAMI (Société pour l'Administration des Droits des Artistes et Musiciens Interprètes)
  Aide au spectacle vivant, à l'enregistrement (sur tous supports), aide au court métrage web série et captation de spectacle, aide au festival, aide aux premières parties, aide à la formation.
- Arcadi (établissement public de coopération culturelle pour les arts de la scène et de l'image en Île-de-France)
  Aide à la production de spectacles.
- CNV (Centre National de la Chanson des variétés et du Jazz)
  Aide à la création et à la production de spectacles, à la diffusion, à l'équipement des salles de spectacle et aux entreprises.
- FCM (Fonds pour la Création Musicale)
  Aide à l'autoproduction, au disque, au spectacle, au clip, à la formation, à l'édition.

Focus sur l'aide « Clip » du FCM :

- ONDA
  Aide à la diffusion
- Sacem (Société des Auteurs, Compositeurs et Éditeurs de Musique)
  Aide à la pré-production, à l'autoproduction, aux salles et lieux de diffusion, à la production scénique, aux festivals et à l'accompagnement de carrière.

Profession tourneur, les aides à l'émergence sur scène :

- SCPP (Société Civile des Producteurs Phonographiques)
  Aide à la création-phonogramme, aide aux tournées, 1ères parties et showcases, pour les producteurs adhérents à la SCPP.
- SPPF (Société Civile des Producteurs de Phonographes en France)
  Aide à l'album, au clip, à la formation.

Le cas Jarring Effects.
L'aide à la création pour la diversité :

Intéressez-vous également aux collectivités (mairies, conseils départementaux ou régionaux) ainsi qu'aux prestataires sociaux, qui proposent des dispositifs de soutien à la création et à la diffusion. Ils pourront aider à compléter le financement de vos projets.

Les tremplins

Certaines structures, notamment des festivals, mais pas uniquement, proposent des tremplins, concours ou dispositifs de repérage. Ceux-ci permettent aux lauréats d'obtenir des dotations, accompagnements et dates de concerts. Elles se sont ouvertes depuis plusieurs années aux musiques électroniques.

Ainsi, on peut tout d'abord citer le BPM Contest, le plus ancien tremplin entièrement dédié aux musiques électroniques, qui vient de fêter ses 7 ans par un partenariat avec la Sacem.

Le Dream Nation festival a aussi son tremplin bass / techno / hard / trance.

Dans les dispositifs intégrés aux musiques actuelles, on peut mentionner :

- Les Inouïs du Printemps de Bourges
- Le Fair « 1er dispositif de soutien au démarrage de carrière et de professionnalisation en musiques actuelles »
- Le Prix Ricard SA Live Music…

Il en existe également au niveau local : Paris Jeunes talents, Dispositif AA Toulouse…

- monprojetmusique.fr explique à quoi servent les tremplins
- L'Irma liste les tremplins et dispositifs d'accompagnement

A lire :

- Cinq tremplins pour percer dans la musique électronique
- Pantin : un tremplin jeunes artistes réservé aux femmes DJ

Le crowdfunding

Le financement participatif s’est fortement développé depuis plusieurs années et permet à de nombreux projets, des plus confidentiels aux plus gros, d’exister en toute indépendance.

Il faut pour cela bien définir votre projet, l’expliquer dans le détail à l’attention de votre public mais aussi de ceux qui ne vous connaissent pas encore. Cela nécessite pédagogie et animation. L’originalité et l’humour sont les bienvenus pour séduire les amateurs qui pourraient décider de vous aider sur un coup de cœur. N’hésitez pas à vous mettre en scène à l’aide de vidéos, à créer des pages dédiées sur les réseaux sociaux, à les animer avec spontanéité et surtout, pensez à proposer des contreparties séduisantes.

Attention aussi à bien identifier vos fans et leur nombre, notamment pour la définition du montant demandé, ainsi que la période de la campagne (évitez les fêtes, les vacances scolaires).

- **monprojetmusique.fr explique comment réussir une campagne de crowdfunding.**

Le Sponsoring et le mécénat

De tradition bien plus anglo-saxonne que française, **ces modes de financements se développent fortement ces dernières années, notamment pour les festivals de musique électronique.** S’ils impliquent d’associer votre image à celle d’une ou plusieurs marques, ils permettent de compenser une certaine baisse des financements publics de la culture. Les entreprises, notamment technologiques, sont de plus en plus friandes des événements de musique électronique, qui leur permettent d’établir un contact direct avec un public nombreux, jeune et connecté. A côté des brasseurs et des banques, partenaires de longue date de la musique, les entreprises des télécommunications et du digital, mais aussi de transport, sont de plus en plus nombreuses à se tourner vers les événements musicaux. N’hésitez pas également à approcher les départements communication ou les fondations d’entreprises, qui pourront vous aider en participant à votre budget ou par des aides en visibilité ou en matériel.

Enfin, ne négligez pas les PME locales. Leurs moyens sont peut-être plus limités, mais cela peut représenter des compléments non négligeables, en plus d’améliorer votre image et votre ancrage local. De nombreux festivals ont d’ailleurs créé des « clubs d'entreprises partenaires », dans lesquels s’investissent aussi bien des grands groupes que des acteurs économiques du territoire.

Certains prestataires sociaux tels Audiens, le groupe de protection sociale spécialisé dans la culture, proposent des dispositifs d’accompagnement des jeunes entreprises culturelles, via son Réseau Culture & Innovation.

- **L’IRMA a édité une fiche sur le mécénat.**

Les incubateurs

L’innovation a investi le domaine de la culture et de la musique. La musique électronique est peut-être la plus à même de mettre en œuvre des démarches innovantes. L’IRMA vient de publier une enquête sur les « startups de la musique ».

Des incubateurs comme Le cargo proposent des appels à candidature dédiés à la musique et les nouvelles technologies telles que la Réalité Virtuelle ont leur place à prendre dans les musiques électroniques.

Obtenir une aide
Action culturelle Sacem

La Sacem, via son Action culturelle, soutient le répertoire des musiques électroniques, au même titre que les autres esthétiques musicales (chanson, musiques urbaines, musiques du monde, Pop/rock ou jazz).

Les programmes d'aides

Ce soutien passe par ses programmes d'aide accessibles sur son site Aide aux Projets, et par les structures cofinancées avec l'ensemble de la filière (le FCM ou le Bureau Export).

Sur ses 6 principaux programmes d'aides[1] dans le domaine des musiques actuelles, les plus importants sont le soutien à la pré-production pour les éditeurs et le soutien aux festivals, avec respectivement, pour les musiques électroniques, plus de 50 dossiers soutenus pour la pré-production et une quinzaine pour les festivals.

French Beat et Respect The DJ

Par ailleurs deux événementiels liés à cette thématique ont vu le jour :

- **L'initiative *French beat***, lancée par la Sacem en 2013, a pour objectif de **promouvoir la scène électronique française auprès de publics internationaux** et de favoriser les échanges entre la France, l'Europe et l'Amérique du Nord. En partenariat avec le Cosmopolis à Lisbonne, le MEG (Montreal Electronic Groove) et le MaMA à Paris, The French Beat permet ainsi chaque année à 3 jeunes créateurs de se produire sur ces trois scènes, contribuant ainsi à leur développement de carrière et à la circulation des talents.
- Le projet **Respect the DJ**, la **1ère expérience transmedia internationale de la musique électronique française, mixant les générations** et proposant : une plateforme web, des documentaires TV, une web série et des soirées de concerts internationaux. Ce projet bénéficie des partenariats de la Sacem, du Bureau Export, de l'Institut Français et d'Unifrance.

[1] Aide à la pré-production (Éditeurs), Aide à l'autoproduction, Accompagnement de carrière, Aide aux salles et lieux de diffusion, Aide à la production scénique, Aide aux festivals.

L'aide à l'auto production de la Sacem

Action culturelle Sacem

CONSULTER :

Fiches pratiques

- Une aide à la promotion
- Une aide à la formation
- Une aide à la vidéo
- Une aide à la tournée/au live
- Une aide à la résidence
- Une aide à l‘enregistrement
- Une aide à l'export
- Une aide à l'édition

Sites

- Monprojetmusique.fr > Comment mener une campagne de crowdfunding efficace ?
- Monprojetmusique.fr > A quoi servent les tremplins, concours et dispositifs d’accompagnement ?
- CNM > les aides
- CNM > les aides au spectacle vivant
- CNM > les fiches pratiques de l’IRMA